

Province de Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité d'Authier

À la 1ère séance régulière du conseil municipal d'Authier, soit le 14 janvier 2020, à 19h30 à la salle du conseil municipal sous la présidence du maire Monsieur Marcel Cloutier et des conseillers suivants :

Madame Angèle Auger

Monsieur Serge Lachance

Madame Cindy Demers

Monsieur Ghislain Désaulniers

Monsieur Yvon Gagné

Monsieur François Deschênes

Madame Rachel Barbe, la secrétaire-trésorière ainsi que

Monsieur Mario Beaupré, inspecteur de voirie sont aussi présents.

PÉRIODE DE SILENCE

No-001-14-01-20

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Madame Cindy Demers, d'accepter l'ordre du jour avec varia ouvert :

Adopté

PÉRIODE DE QUESTIONS;

ADMINISTRATION ET FINANCES :

- Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 3 décembre 2019;
- Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 17 décembre 2019;
- Adoption des comptes;
- Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal pour l'année 2020;
- Résolution adoptant le contrat d'assurance et le paiement de la prime pour l'année 2020;
- Résolution concernant le projet de loi no.48 (fiscalité agricole);
- Demande d'aide financière de la Ressource pour personnes handicapées;
- Souper de reconnaissance;
- Politique MADA – Réalisation de la démarche
- Politique MADA – Désignation d'un responsable

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL:

- Dépôt d'une correspondance de notre policier parrain;
- Dépôt d'une correspondance du Ministère de la Sécurité publique;
- Résolution adoptant les états financiers de l'OMH d'Authier pour l'année 2018;
- Résolution adoptant les prévisions budgétaires de l'Office municipal d'Habitation de L'Arc-En-Ciel pour l'année 2020;
- Résolution concernant les prévisions budgétaires de l'OMH d'Authier;

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS:

- Suivi des travaux;
- Suivi des travaux prévus au Pont P-00171;
- Résolution autorisant l'achat du panneau pour le garage municipal;
- Programme d'aide à la voirie locale – volet projets particuliers d'amélioration;

HYGIÈNE DU MILIEU:

- Dépôt du rapport demandé par Madame France Thibault concernant les coûts associés aux traitements d'eau requis;

LOISIRS ET TOURISME:

- Location au centre communautaire du 28 décembre – demande de réduction des frais de location;
- Dépôt d'une correspondance de la Fabrique St-Jude d'Authier;
- Porte du dôme;

URBANISME:

PAROLE AU MAIRE:

PÉRIODE DE QUESTIONS:

VARIA:

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE:

PÉRIODE DE QUESTIONS:

ADMINISTRATION ET FINANCES :

No-002-14-01-20

Adoption du procès-verbal de la réunion régulière du 3 décembre 2019:

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance régulière au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur François Deschênes, que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance régulière.

Adopté

No-003-14-01-20

Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du 17 décembre 2019:

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance extraordinaire au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Monsieur Yvon Gagné, que le conseil municipal accepte les minutes de ladite séance extraordinaire.

Adopté

No-004-14-01-20

Adoption des comptes :

Il est proposé par Monsieur Ghislain Désaulniers et appuyé par Madame Angèle Auger, que le conseil municipal accepte les comptes à payer pour un montant de 63,415.14 \$ pour le mois de décembre 2019 ainsi que les salaires pour la période de décembre 2019 pour un montant de 6,871.44 \$.

Je certifie qu'il y a des crédits disponibles pour ces comptes.

Adopté

Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal pour l'année 2020:

Madame Rachel Barbe fit le dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil pour l'année 2020.

No-005-14-01-20

Résolution adoptant le contrat d'assurance et le paiement de la prime pour l'année 2020:

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Serge Lachance, d'adopter le contrat d'assurance ainsi que le paiement de la prime pour l'année 2020, au montant de 9,596.00 \$.

Adopté

No-006-14-01-20

Résolution concernant le projet de loi no.48 (fiscalité agricole):

CONSIDÉRANT le dépôt à l'Assemblée nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi no.48, *Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles;*

CONSIDÉRANT que le projet de loi aurait pour effet de plafonner l'évaluation foncière agricole;

CONSIDÉRANT que le projet de loi représenterait une atteinte à l'autonomie municipale;

- CONSIDÉRANT** que le projet de loi induirait une iniquité entre les contribuables municipaux;
- CONSIDÉRANT** que pour récupérer les revenus fiscaux perdus, les municipalités devraient taxer d'avantage les autres classes de contribuables;
- CONSIDÉRANT** que le projet de loi favorisera les intégrateurs et donc le modèle d'agriculture industrielle;
- CONSIDÉRANT** que le projet de loi pourrait, à terme, contribuer à la dévitalisation des communautés agricoles et donc affecter l'occupation du territoire au Québec;
- CONSIDÉRANT** que ce projet de loi ne favorisera pas le développement des activités agricoles, un des fondements de la vitalité économique des régions du Québec;
- CONSIDÉRANT** que le gouvernement du Québec devrait adopter des politiques favorisant l'occupation du territoire plutôt que des réformes mal avisées qui affecteront le développement des régions;
- EN CONSÉQUENCE,** il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Serge Lachance et unanimement résolu, que la municipalité d'Authier:
- **EXPRIME** son désaccord avec le projet de loi no.48 dans sa forme actuelle;
 - **DEMANDE** au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec et de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole;
 - **DE TRANSMETTRE** copie de la présente résolution aux membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale; au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Monsieur André Lamontagne, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Madame Andrée Laforest, au ministre régional, Monsieur Pierre Dufour, aux députés Madame Suzanne Blais, Monsieur Sébastien Lemire ainsi qu'à la Fédération québécoise des municipalités.

Adopté

No-007-14-01-20

Demande d'aide financière de la Ressource pour personnes handicapées:

Il est proposé par Monsieur François Deschênes et appuyé par Madame Cindy Demers, d'octroyer un montant de \$100.00 comme aide financière à la Ressource pour personnes handicapées.

Adopté

Souper de reconnaissance:

Il fut décidé que le souper de reconnaissance se déroulera en mai prochain.

No-008-14-01-20

Politique MADA – Réalisation de la démarche:

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Authier a à cœur le bien de ces citoyens et que la population se fait vieillissante;

CONSIDÉRANT l'importance pour le conseil municipal d'assurer aux aînées, un milieu de vie de qualité;

CONSIDÉRANT que la démarche MADA est une manière de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention d'une municipalité;

CONSIDÉRANT que la municipalité d'Authier ne possède pas de politique MADA;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers et unanimement résolu, que la municipalité d'Authier:

- **DÉPOSE** une demande afin de réaliser la démarche MADA et que celle-ci soit faite sous la coordination de la MRC d'Abitibi-Ouest afin de se joindre à la démarche territoriale.

Adopté

No-009-14-01-20

Politique MADA – Désignation d'un responsable:

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur François Deschênes et unanimement résolu de désigner, pour la municipalité d'Authier, Monsieur Yvon Gagné à titre de responsable du dossier des "Aînés".

Adopté

SÉCURITÉ PUBLIQUE / SANTÉ ET LOGEMENT SOCIAL

Dépôt d'une correspondance de notre policier parrain:

Madame Rachel Barbe fit dépôt d'une correspondance provenant de la Sûreté du Québec MRC d'Abitibi-Ouest. Il y fait mention que le parrain de la municipalité d'Authier pour l'année 2020, est l'agente Marie-Josée Pelletier.

Dépôt d'une correspondance du Ministère de la Sécurité publique:

Madame Rachel Barbe fit dépôt d'une correspondance provenant du Ministère de la Sécurité publique. Il y fait mention de l'intention de la ministre de la Sécurité publique de modifier le Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec ainsi que la somme payable pour l'année 2020 pour la municipalité d'Authier qui sera de \$9,630.00. Il est à noter que la facture officielle sera transmise à la municipalité au plus tard le 31 mars 2020, suite à l'entrée en vigueur de la modification du règlement.

No-010-14-01-20

Résolution adoptant les états financiers de l'OMH d'Authier pour l'année 2018:

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Monsieur Serge Lachance, d'adopter les états financiers de l'OMH d'Authier pour l'année 2018, tel que présenté.

Adopté

No-011-14-01-20

Résolution adoptant les prévisions budgétaires de l'Office municipal d'Habitation de l'Arc-En-Ciel pour l'année 2020:

Il est proposé par Madame Cindy Demers et appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers, d'adopter les prévisions budgétaires de l'Office municipal d'Habitation de l'Arc-En-Ciel pour l'année 2020. Il est à noter que la totalité pour l'OMH des Arc-en-ciel est de 37,643.00 \$ et que la part de la Municipalité est de 1,925.00 \$.

Adopté

No-012-14-01-20

Résolution concernant les prévisions budgétaires de l'OMH d'Authier:

ATTENDU QUE les municipalités sont tenues de présenter des budgets équilibrés;

ATTENDU QUE les budgets sont adoptés en fin d'année pour l'année suivante et que l'on se doit de les respecter;

ATTENDU QUE la S.H.Q. présente depuis des années des dépenses supplémentaires, en ce, en cours d'année financière;

ATTENDU QU' il est impossible pour la municipalité d'attribuer un montant budgétaire réel au poste de contribution à un O.M.H, ne recevant pas l'information de la S.H.Q;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Serge Lachance et appuyé par Madame Cindy Demers et unanimement résolu, que la municipalité d'Authier:

- **ACCEPTE** les budgets révisés du 3 juillet et du 11 novembre 2019 et d'accepter la dépense au montant de \$593.00. De plus, on demande à la S.H.Q. de prévoir à l'automne de chaque année (période de préparation de budget pour les conseillers municipaux) la quote-part que la municipalité devra prévoir pour l'année suivante et de s'y tenir sans ajout de demande de budget supplémentaire en cours d'année.

Adopté

VOIRIE ET ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Suivi des travaux:

L'inspecteur municipal fit le compte-rendu des travaux effectués jusqu'à maintenant.

Suivi des travaux prévus au Pont P-00071:

Madame Rachel Barbe expliqua que puisque l'entrepreneur Construction Audet & Knight n'a pu respecter la clause de délai des travaux (les travaux devaient être effectués au plus tard le 31 décembre 2019), une entente a été prise entre la municipalité et l'entrepreneur. Le matériel (bois et quincaillerie) a été vendu à la municipalité. L'entrepreneur n'effectuera pas les travaux.

No-013-14-01-20

Résolution autorisant l'achat du panneau pour le garage municipal:

Il est proposé par Monsieur Yvon Gagné et appuyé par Madame Angèle Auger, d'autoriser l'achat du panneau pour le garage municipal au montant de \$130.00 + taxes (\$149.47).

Adopté

Programme d'aide à la voirie locale – volet projets particuliers d'amélioration:

Le ministère des transports de la mobilité durable et de l'électrification des transports du Québec, a accordé à la municipalité d'Authier une aide financière maximale de \$5,000.00 échelonnée sur trois années budgétaires, pour les travaux d'amélioration sur les chemins de la Source, Royal, des Sables et des Ancêtres ainsi que sur les rues Centrale, de la Romance et du Chemin-de-Fer.

HYGIÈNE DU MILIEU

Dépôt du rapport demandé par Madame France Thibault concernant les coûts associés aux traitements d'eau requis:

Madame Rachel Barbe fit dépôt d'une correspondance provenant de Madame France Thibault, experte conseil en génie municipal. Il y fait mention de l'avis technique concernant les coûts associés au traitement d'eau requis dans le cadre de la mise aux normes des installations d'eau potable de la municipalité.

LOISIRS ET TOURISME

Location du centre communautaire du 28 décembre – demande de réduction des frais de location:

Après discussion, le conseil a statué que la demande de réduction des frais de location fut refusée. Suite à cet incident, un contrat sera signé entre la municipalité et les locataires futurs en ce qui concerne la location de tous bâtiments municipaux.

Dépôt d'une correspondance de la Fabrique St-Jude d'Authier:

Madame Rachel Barbe fit dépôt d'une correspondance provenant de la Fabrique St-Jude d'Authier. Il y fait mention de son remerciement pour le don reçu dans le cadre de la Fête du Père Noël.

No-014-14-01-20

Porte du dôme:

Il est proposé par Madame Angèle Auger et appuyé par Monsieur Ghislain Désaulniers, d'octroyer la somme de \$1,200.00 pour changer la porte d'entrée du dôme. Il est à noter que la municipalité procédera par soumission.

Adopté

URBANISME

PAROLE AU MAIRE

Monsieur Marcel Cloutier exprima l'idée d'un parc d'hiver avec modules en fibre de verre pour les enfants, tel que vu à St-Isidore.

PÉRIODE DE QUESTIONS

VARIA:

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été discutés, Monsieur Marcel Cloutier, maire, décrète la levée de l'assemblée à 21h20.

Marcel Cloutier, maire

Rachel Barbe, sec.-très.